

# FICHE TECHNIQUE

## Séjour Aiguebelette

6<sup>ème</sup> – 3<sup>ème</sup>

Du 5 au 9 août 2024



**Une réunion d'information obligatoire pour les parents et les jeunes sera prévue avant le début de l'été.**

**Départ :** Lundi 5 Août 2024, RDV à 8h à la Gare des Glaciers, 1273 route des Pèlerins 74400 Chamonix

**Retour :** Vendredi 9 août 2024 vers 17h à la Gare des Glaciers

**Transport :** En minibus

**Effectif total :** 16 jeunes

**Activités prévues :** Canyoning, Canoë, Baignade, Course d'orientation, Veillée, visites culturelles

**Hébergements :**

- Onlycamp Le Curtelet lieu dit le Curtelet 73610 Lépin-Le-Lac

Le matériel collectif de camping (tentes, réchauds, vaisselles, tentes marabouts...) est prévu par l'organisation.

Chaque participant doit apporter son **équipement individuel** :

**Nous partons au lac d'Aiguebelette en camping et en tente toute la semaine, il est possible qu'il fasse encore froid la nuit selon les conditions météorologiques. Des vêtements chauds, un bon duvet plus une couette une place ET UN BON TAPIS DE SOL sont indispensables.**

- 1 petit sac à dos pour la journée (gourde, crème solaire, lunettes de soleil, chapeau ou casquette)
- Tongs (pour les sanitaires entre autres) + baskets (pour la marche) + baskets usées (pour le canyoning)
- Nécessaire de toilette + serviette de toilette + serviette supplémentaire (en cas d'activités nautiques)
- Vêtements de pluie et **vêtements chauds + bonnet**
- Vêtements de rechange (dont sous-vêtements + chaussettes) pour 5 jours
- **Duvet chaud + une couette ou couverture et matelas** (karrimat (tapis de sol) si possible)
- Lampe de poche
- Sac à linge sale
- Maillot de bain
- Des jeux si vous voulez (du moment qu'ils sont peu encombrants)
- 1 coussin (pour la tête pour dormir)

La place dans les minibus étant réduite, merci de limiter au maximum le nombre de sacs : au mieux un gros sac ou valise et un petit sac à dos !

▲ Si un traitement médical est suivi, l'ordonnance de prescription et le traitement doivent être laissés au responsable du séjour avant le départ + une lettre des parents autorisant la MJC à administrer les médicaments. Aucun médicament ne sera donné sans ordonnance.

**Argent et objets précieux** (ex : tablettes et ou téléphone) sont **sous la responsabilité des jeunes.**

**Nous attirons votre attention sur le fait que l'utilisation du téléphone portable sera limitée durant le temps de journée et précisée collectivement sous la responsabilité de l'équipe d'encadrement. Les jeunes ne seront pas en possession de leur téléphone pendant les temps d'activités et de sommeil. Il est rappelé que, les professionnels qui encadrent le groupe seront joignables au numéro de téléphone qui sera communiqué aux familles le jour de la réunion et lors de l'inscription.**

### ATTENTION !!!

**TEST D'AISSANCE AQUATIQUE OBLIGATOIRE** à faire passer à votre enfant pour l'inscription sur ce séjour.

**Si le test a été transmis l'été dernier, veuillez en faire la vérification auprès du secrétariat de la MJC ou de l'antenne jeunes des Houches.**

**Sinon, vous devez vous rendre auprès des maîtres-nageurs** du centre sportif Richard BOZON de CHAMONIX avec votre enfant muni de sa carte d'identité (pas de prise de rendez-vous le week-end). On vous remettra à la fin du test un document signé à rendre **avant le départ du séjour.** **Sans ce document, votre enfant ne partira pas en séjour.**